

RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE D'INFORMATION

Origine : Demande de renseignements en date du 10 juillet 2000

Demandeur : FACEF et ARC

Question no 9 : SCGM-19. Doc. 5, p.5, Tableau

9. Veuillez préciser si les activités de recherche technologique et de marché sont présentées selon un ordre prioritaire de réalisation.

Réponse

9. C'est effectivement le cas pour les activités de recherche technologique, car il y a différentes étapes à franchir. Pour ce qui est de la recherche de marché, ça n'est pas le cas. Ces recherches seront initiées aussitôt que nous obtiendrons les budgets annuels requis.